



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

armée de l'air

Question écrite n° 3627

Texte de la question

M. Éric Straumann attire l'attention de M. le ministre de la défense sur les activités de la base aérienne 132 de Colmar-Meyenheim, dans le Haut-Rhin. Dans le cadre de l'évolution de sa flotte, l'armée de l'air prévoit la restructuration de la flotte de combat en retirant du service les appareils les plus anciens, en particulier le Mirage F1-CT équipant les escadrons de Colmar. L'essentiel de l'activité de la BA 132 étant en grande partie liée au fonctionnement de cet appareil, il lui demande de bien vouloir lui indiquer, d'une part, les dates prévues de son retrait du service et, d'autre part, si ces Mirage F1-CT seront remplacés par le stationnement de nouveaux appareils.

Texte de la réponse

L'armée de l'air s'est engagée dans une politique de rationalisation de ses flottes qui se traduit par la priorité donnée à la mise en service du Rafale, la modernisation des flottes de Mirage 2000-5 et Mirage 2000D, et le retrait des flottes plus anciennes, notamment le Mirage FI. L'armée de l'air a d'ores et déjà procédé au retrait des derniers Mirage FIC entre 2001 et 2004. Ce plan s'est poursuivi à l'été 2005 avec le début de la déflation de la flotte de Mirage F1 CT. La fermeture d'un escadron de Mirage FI CT de la base aérienne 132 de Colmar-Meyenheim, à l'été 2008, s'inscrit dans ce plan global. L'activité de la base aérienne 132 étant principalement fondée sur le fonctionnement du Mirage F1 CT, dont le retrait du service devrait intervenir à l'horizon 2012, son avenir est étroitement lié à la gestion de la fin de vie de la flotte de cet appareil. Dans ce contexte, la situation de la base aérienne 132 sera étudiée dans le cadre global de l'analyse du réseau de l'ensemble des implantations de l'armée de l'air. Les potentialités de cette base seront mises en perspective avec l'évolution du format de l'aviation militaire et la nécessité de maintenir un maillage équilibré des plates-formes aéronautiques en adéquation avec le contexte géostratégique et les contraintes environnementales et d'espace aérien.

Données clés

Auteur : [M. Éric Straumann](#)

Circonscription : Haut-Rhin (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3627

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 août 2007, page 5348

Réponse publiée le : 16 octobre 2007, page 6346